

mon agglo

N° 64
Janvier/Février/Mars 2023

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

EN ACTIONS

**L'AGGLO ACCÉLÈRE
SUR LES LIAISONS
DOUCES**

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

©GJM/S

www.melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon agglo en images

Un premier arbre sur le futur site Zalando
Page 4



Mon agglo fait l'actu

Découvrez plus de 90 exposants
et 500 offres d'emploi à l'Escale
Page 6



Mon agglo en actions

L'Agglo accélère sur les liaisons douces
Page 11



Mon agglo en interview

Pauline Ranvier, le fleuret en art majeur
Page 15



Mon agglo se découvre

Visitez la Maison de la faïence à Rubelles
Page 16



Mon agglo connectée

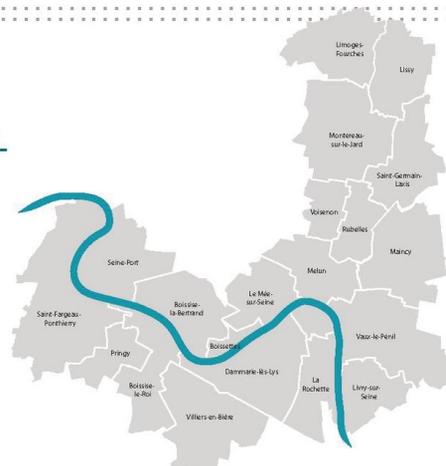
Ville de Saint Fargeau Ponthierry
Page 17

mon agglo

Directeur de la publication: **Louis Vogel** /
Rédacteur en chef: **Isabelle Lobera** /
Rédaction: **CAMVS** - Service communication:
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys
- Tél.: **01 64 79 25 29** / Réalisation de la maquette
du magazine: **Emendo** / Conception, mise en page et
illustration réalisées par: **LATITUDE** /
Impression: **Vincent imprimeries** /
Distribution: **Milee** / Crédit photo couverture: CAMVS
Tirage: **59 000 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous
ne recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

20 communes
réunissant
133 262 habitants
(au 1^{er} janvier 2019).





Chers amis,

Melun Val de Seine poursuit sa transformation!

Alors que l'année 2022, qui vient de se terminer, a été reconnue comme la plus chaude jamais enregistrée en France, notre Communauté a pris ses responsabilités.

La préoccupation environnementale guide notre action depuis de nombreuses années : les élus et l'agglomération ont adopté des mesures concrètes en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de nos ressources. Ces actions irriguent l'ensemble des politiques publiques de la collectivité (économie circulaire, mobilités, habitat, assainissement...).

Le territoire en recèle de nombreux exemples qui parsèment votre quotidien : bus au gaz naturel de ville, bornes de recharge électriques, dispositif de location de vélos Melivélos, jardins partagés et circuit court, recyclerie, rénovation thermique des bâtiments communaux et intercommunaux, mais aussi soutien à la rénovation thermique auprès de vous grâce à « Mon Plan Rénov' », traitement des eaux, traitement des déchets, et bien sûr création de liaisons douces qui font l'objet du dossier de ce numéro de *MonAgglo*.

Lors des ateliers participatifs qui ont jalonné la naissance de notre projet de territoire « Ambition 2030 », vous avez plébiscité les questions liées à la transition écologique.

L'objectif est clair.

En pleine coopération avec les communes, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine se battra pour améliorer notre cadre de vie, dans toutes les dimensions, pour vous et vos familles.

Ensemble, en 2023 et les années qui suivent, nous poursuivrons avec détermination cette politique de transformation.

Ayons confiance en notre avenir !

Au nom des Maires de Melun Val de Seine, des élus du Conseil communautaire et de l'ensemble des services de l'agglomération, je vous souhaite une excellente année 2023.

Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller Régional d'Île-de-France



“ L'objectif est clair : en pleine coopération avec les communes, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine se battra pour améliorer notre cadre de vie, dans toutes les dimensions, pour vous et vos familles. ”

Un premier arbre sur le futur site Zalando

Jeudi 29 septembre. Plutôt qu'une première pierre, c'est la plantation d'un premier arbre qui a symboliquement ouvert le chantier de la future plateforme logistrielle Zalando, à Montereau-sur-le-Jard. Prévues pour être achevées à la fin de l'année 2023, elle sera particulièrement vertueuse en matière de consommation énergétique et de respect de l'environnement.



©CAMYS



60^e Congrès des maires et président(e)s d'EPCI

Vendredi 30 septembre. C'est à l'Espace Pierre Bachelet de Dammarie-lès-Lys que l'association des maires et présidents d'intercommunalités de Seine-et-Marne a organisé son 60^e Congrès, en présence, notamment, de Franck Riester, Ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement et Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



Encore plus de photos
en flashant ce code





Trouver un job ou une formation par le sport, c'est possible !

Jeudi 13 octobre. La salle de l'Escale, à Melun, a accueilli une trentaine de personnes éloignées de l'emploi qui a pu bénéficier de sessions de recrutement par le sport. Cette "course de l'emploi" était organisée par Combo 77, en partenariat avec l'IFRIA, Pass'Sport et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, qui a accueilli l'événement et identifié 4 entreprises en recherche de nouveaux collaborateurs.



Le Val d'Ancoeur dévoile ses trésors

Samedi 15 octobre. Toute une journée, avec beaucoup d'animations et les fameux rallyes pédestres, a été organisée pour faire découvrir le Val d'Ancoeur dans les villages de Bombon et de Saint-Méry. Rappelons que le Val d'Ancoeur, c'est 11 communes, réparties sur deux intercommunalités, qui recèlent des paysages remarquables, tant naturels qu'historiques.



©Mathias Pérochon



Les Amplifiés donnent le ton

Samedi 19 novembre. L'Escale de Melun a vibré au son de la musique hip hop grâce à la fine fleur du rap français : DOUMS du collectif l'Entourage, Zinée et son 2^e opus "Cobalt", Skia la "passeuse d'émotions", l'influenceuse Morgan et ses freestyles "Mots imposés" et le rappeur melunais MLody. Une belle soirée riche en découvertes et en émotions.

EMPLOI

Découvrez plus de 90 exposants et 500 offres d'emploi à l'Escale



Les 14 et 15 février prochains, la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, organise son traditionnel Forum de l'Emploi et de la Formation à la salle de l'Escale à Melun. Vous êtes collégien, lycéen, demandeur d'emploi, travailleur handicapé ou salarié en reconversion professionnelle ? Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils ? Allez à la rencontre de près d'une centaine d'exposants et consultez les plus de 500 offres d'emploi à pourvoir. Au programme, des conférences thématiques, la découverte de métiers, des démonstrations et un stand CV vous seront proposés. Plus spécifiquement, la journée du mardi sera dédiée à la formation, avec la présence des CFA et des organismes de formation, tandis que le mercredi sera consacré à l'emploi et aux entreprises. L'an dernier plus d'un millier de visiteurs ont fait le déplacement. Alors, à vos CV !

Les 14 et 15 février, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, à l'Escale de Melun. Retrouvez toutes les informations et préparez votre visite sur forum-mvs.com

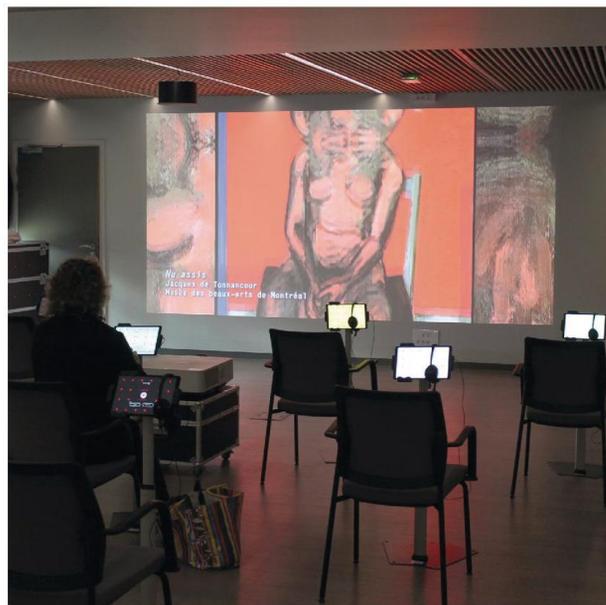
CULTURE

La Micro-Folie Melun Val de Seine a fêté ses 3 ans

Tranquillement assis, déambulez dans les plus grands musées du monde ! Mieux, muni d'un casque de réalité virtuelle, admirez la Joconde s'animer !

Deux exemples parmi les multiples possibilités offertes par la Micro-Folie Melun Val de Seine, qui a fait étape à l'Hôtel de l'Agglomération, à Dammarie-lès-Lys, pour fêter ses trois ans d'existence, les 22, 23 et 24 novembre derniers. L'occasion pour les élus de découvrir ou de redécouvrir ce dispositif novateur, installé au sein de la médiathèque "l'Astrolabe", à Melun, mais qui se déplace aussi dans différentes communes du territoire en mode "itinérance". Les prochaines sont ainsi prévues à la Maison du Projet à Melun, **du 3 au 17 janvier**, à l'Ehpad Les Jardins d'Iroise à Dammarie-lès-Lys, **du 18 au 20 janvier**, au collège Les Capucins de Melun, **du 23 janvier au 3 février**, aux 26 couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry, **du 8 au 26 février**, à la médiathèque Schweitzer à Dammarie-lès-Lys, **du 28 février au 18 mars**, et à la bibliothèque municipale de La Rochette, du **20 au 31 mars**.

+ d'infos sur micro-folie.melunvaldeseine.fr



La Micro-Folie Melun Val de Seine a ouvert ses portes en novembre 2019. Véritable dispositif novateur, son musée numérique dispose actuellement de pas moins de neuf collections, soit plus de 2 000 chefs-d'œuvre, proposant ainsi une offre culturelle ludique et unique.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

CULTURE
 **Une heure avec le Concerto de Max Bruch**

Les musiciens de l'Orchestre Melun Val de Seine et leur chef, Jean-Michel Despin, retrouveront la scène des 26 Couleurs qu'ils apprécient particulièrement.

Le violoniste Guillaume Barli avait ébloui le public de l'Orchestre par son talent et son enthousiasmante présence scénique il y a plusieurs années. Il est de retour, dimanche 12 mars, à 11h, en compagnie de l'Orchestre Melun Val de Seine pour l'un des plus magnifiques concertos du répertoire : le premier concerto pour violon de Max Bruch. Un concert d'une heure à la découverte de ce pur joyau de la musique concertante qui voisinerait avec d'autres surprises romantiques. Une heure d'éternité en musique.

Dimanche 12 mars, à 11h, aux 26 Couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry. Tarifs : de 6 € à 10 €. Renseignements au 01 64 79 25 41



Max Christian Friedrich Bruch (1838-1920) est l'un des compositeurs allemands les plus prolifiques de son époque, avec environ 200 œuvres musicales. Pourtant, le public ne connaît essentiellement de lui que son premier concerto pour violon composé entre 1865 et 1867.

CULTURE
Une première scène pour les lycéens de l'Agglo



Quel est le point commun entre Stromae, PNL ou Queen ? Ils ont tous commencé leur carrière en chantant dans leur chambre ou au lycée !

Le Concert Inter-Lycées, dispositif mis en place par l'Agglomération Melun Val de Seine, offre l'opportunité aux groupes de lycéens musiciens d'effectuer leur première scène, dans des conditions professionnelles, mais aussi de découvrir tous les à-côtés d'un spectacle : organisation, régie son, enregistrement en studio, répétitions... Après s'être inscrits jusqu'en décembre dernier, les groupes sélectionnés seront accompagnés par des professionnels de la musique pour les aider à réaliser leur projet : conseils artistiques, soutien matériel, accès à des studios de répétitions... En bonus : dans le cadre du Tremplin « Première Seine » de Rock en Seine, l'un des groupes pourrait inscrire son nom dans la programmation d'un des plus grands festivals de rock en Europe.

Samedi 25 mars, de 14h à 18h, Au Chaudron, au Mée-sur-Seine. Entrée libre. Renseignements au 01 64 79 25 41

7
c'est le nombre de lycées partenaires de l'opération :

- Simone Signoret à Vaux-le-Pénil,
- Benjamin Franklin à La Rochette,
- Léonard de Vinci à Melun,
- Frédéric Joliot-Curie à Dammarie-lès-Lys,
- Jacques Amyot à Melun,
- George Sand au Mée-sur-Seine et Saint-Aspais à Melun.



➔
+ d'infos sur
www.culturetvous.fr

POLITIQUE DE LA VILLE

Retour sur la semaine contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, la Communauté d'Agglomération, sur proposition de Sideharmed Chouch, agent de développement social et responsable du bus de la réussite éducative, a souhaité s'engager dans un plan de prévention à destination des élèves de CM1 et CM2.

Une action spécifique, proposée dans le cadre de la Cité Éducative, s'est ainsi déployée toute la journée du 10 novembre dernier dans les écoles Jean Giono, au Mée-sur-Seine, et Paul Cézanne, à Melun, en présence de Véronique Chagnat (Vice-présidente au Programme de Réussite Éducative et au Plan de Persévérance Scolaire) et Henri Mellier (Adjoint au Maire de Melun en charge de l'Éducation).

Lors de cette journée, les élèves de CM1 et CM2 ont pu assister dans un premier temps à l'intervention de la Police Intercommunale



10 %

En France, le harcèlement scolaire concerne 1 élève sur 10 au cours de sa scolarité, quel que soit son âge. Ce fléau a pris une plus grande ampleur avec le développement exponentiel des réseaux sociaux, on parle alors de cyber-harcèlement.

des Transports et de la Police Municipale du Mée-sur-Seine par l'intermédiaire de leur chef, Éric Messaoud, qui a expliqué le processus d'intimidation jusqu'au harcèlement scolaire, répréhensible pénalement. D'ailleurs un podcast financé par la CAMVS a été réalisé sur le sujet par l'association Sign Events. Dans un second temps, un Théâtre Forum a été proposé et animé par la Compagnie Bagan Bagan

avec pour objectif de mener, à partir d'une scène élaborée avec les enfants, un débat de réflexion sur les moyens de faire face ou de prévenir le harcèlement.

L'Agglo a également réalisé en lien avec l'Éducation nationale, un livret ludique intitulé "Non au harcèlement scolaire" qui sera distribué dans tous les établissements scolaires du territoire par l'intermédiaire des Inspecteurs de l'Éducation nationale.



Les numéros d'urgence

- **3919** : pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlements... L'appel est anonyme : il ne figure pas sur les factures de téléphone.
- **115** : pour toute personne victime de violences conjugales ou intra-familiales ayant besoin d'un hébergement d'urgence.
- **119 (Allô enfance maltraitée)** : pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche ou élargie, voisins, communauté éducative...

POLITIQUE DE LA VILLE

L'Agglo lutte contre les violences conjugales et intra-familiales

Plus d'une centaine de personnes ont participé, vendredi 25 novembre à l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun, aux 2^e Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Élus, représentants des forces de l'ordre et de la Justice et associations ont pu assister à plusieurs tables rondes au cours desquelles trois axes étaient au cœur des débats : les violences familiales et leur prise en charge, le harcèlement de rue et le dispositif "où est Angela ?" et sa charte d'engagement. Cette journée a été l'opportunité de mettre en valeur les savoir-faire du territoire dans la prise en charge des victimes et l'occasion de réunir les partenaires concernés dans le cadre du Contrat Intercommunal de Mobilisation et de Coordination sur les Violences Sexistes et Sexuelles, signé notamment par la Communauté d'Agglomération en novembre 2019.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

DÉCHETS

Calcul de la TEOM : on vous explique !



Comment la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est-elle calculée ? Pour quelles raisons le taux a-t-il été modifié à la hausse après 4 années de baisse ou de statu quo ? Nous répondons à vos questions.

SUR QUOI REPOSE L'ÉVOLUTION DE LA TEOM ?

Sur l'agglomération, cette augmentation est intervenue après deux années de baisse (2018 et 2019), restituant plus d'un million d'euros aux contribuables, puis deux années de stabilisation (2020 et 2021). L'augmentation de la TEOM en 2022 résulte de :

- La progression des bases, indépendante de la volonté de l'Agglomération, qui servent de bases de calcul à la TEOM : celle-ci est calquée sur l'indice des prix à la consommation qui a augmenté de + 3,4 % en 2022 ;
- L'augmentation du taux (de 7,9 % à 10,09 %) pour les 18 communes du territoire dépendant du SMITOM LOMBRIC pour la collecte et le traitement des déchets.

POURQUOI LE TAUX EST-IL PASSÉ DE 7,9 % À 10,09 % ?

La TEOM est un impôt qui finance le service de collecte et de traitement des déchets. Ce service public doit couvrir ses dépenses, sans financer d'autres services. L'augmentation du taux décidée par les élus au dernier trimestre 2021 est la conséquence de plusieurs éléments :

- La crise sanitaire, qui a eu des répercussions négatives sur les finances du SMITOM-LOMBRIC, avec la difficulté d'évacuer les matières premières du centre de tri et une baisse des ventes de matières recyclées ainsi que la chute du prix de revente de l'énergie produite par l'unité de valorisation énergétique du SMITOM-LOMBRIC ;
- La forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) que l'ensemble des centres de valorisation énergétique de déchets, comme le SMITOM-LOMBRIC, doivent payer : + 266 % entre 2020 et 2022 ;
- Le coût des nouvelles réglementations à anticiper comme, par exemple, la collecte des biodéchets, qui sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024, avec la mise en place d'expérimentations déjà en cours à Melun et la mise à disposition de composteurs gratuits dès janvier 2023 pour aider le plus grand nombre de foyers à prendre cette habitude ;
- Le programme d'investissements que le SMITOM-LOMBRIC va réaliser pour plus de 40 millions d'euros entre 2023-2026 afin de compléter ses équipements (construction d'un nouveau centre de tri, acquisition du foncier et engagement du marché pour aménager et installer un déconditionneur de biodéchets...) pour garantir une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation, améliorer de façon continue les performances environnementales de ses installations, développer l'économie sociale et circulaire et mieux satisfaire les usagers.



+ 3,4 %

Augmentation de l'indice des prix à la consommation en 2022.

+ 266 %

entre 2020 et 2022, augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)



Du nouveau dans la collecte des déchets plastiques



Depuis le 1^{er} octobre 2022 pour les communes de Lissy et Limoges-Fourches et depuis le 1^{er} janvier 2023 pour les 18 autres communes de l'agglomération, tous vos emballages ont leur place dans le bac jaune et le tri devient plus facile. Plastique, papier, carton ou métallique, si c'est un emballage, plus de questions à se poser : direction le bac jaune !

De la capsule de café métallique à la boîte en carton, en passant par le pot de yaourt en plastique ou le film étirable de suremballage, tout y passe.

+ d'infos sur www.melunvaldeseine.fr

SANTÉ

Des étudiants en santé s'engagent sur le territoire

Mesure destinée notamment à lutter contre les déserts médicaux, l'Agglomération a voté en mars 2021 l'attribution d'une indemnité d'étude pour les étudiants en médecine et/ou chirurgie dentaire s'engageant à s'installer sur le territoire après l'obtention de leur doctorat.

En contrepartie, chacun de ces futurs médecins reçoit une bourse de 600 € mensuelle, sur 10 mois et pendant cinq ans maximum. Ainsi, après quatre élèves pour l'année 2021-2022, ce sont cette année 4 nouvelles étudiantes et 2 étudiants, inscrits de la deuxième à la sixième année de médecine, qui ont signé leurs contrats d'engagement avec l'Agglomération. La signature s'est déroulée, samedi 26 novembre dernier, à l'antenne de Melun de la faculté de santé de l'Université Paris Est-Créteil, en présence de Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, des élus membres du comité de sélection de la bourse et de la Vice-Présidente de l'Université Paris Est-Créteil.



HABITAT

L'Agglo déploie le dispositif France Rénov' sur ses 20 communes



C'est officiel : l'Agglo est partenaire du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et du Département de Seine-et-Marne pour aider les propriétaires à se lancer dans des travaux de rénovation énergétique.

En effet, le 1^{er} décembre dernier, Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, accompagné d'Olivier Delmer, Vice-Président chargé de l'équilibre social de l'Habitat, a signé avec Béatrice Rucheton, 8^e Vice-Présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne en charge de l'Environnement, et Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, les conventions de partenariat du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique.

Vous voulez réduire vos factures d'énergie et augmenter votre confort ? Pour atteindre

cet objectif, vous voulez savoir quels travaux réaliser en priorité et quelles sont les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ? Des conseillers sont désormais à votre disposition pour vous accompagner de manière indépendante et gratuite, identifier les postes les plus consommateurs de votre logement, trouver avec vous les solutions techniques les plus appropriées par rapport à votre budget, interpréter vos devis, vous faire bénéficier d'aides financières en fonction de vos revenus et de votre projet et vous indiquer les gestes du quotidien pour économiser l'énergie.

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec un conseiller au 01 64 98 11 79 ou directement en ligne sur la page melunvaldeseine.fr/au-quotidien/habitat/mon-plan-renov-le-coup-de-pouce



Prochaines séances du Conseil communautaire

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine se réunira le lundi 6 février 2023 à 18h, au siège de la Communauté d'Agglomération, et le lundi 20 mars à 18h, au siège de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau-Vaudran à Dammarie-lès-Lys.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

DOSSIER

L'Agglo accélère sur les liaisons douces



Plus d'un tiers du territoire de l'Agglomération Melun Val de Seine est composé d'espaces boisés et de sites naturels. Pour préserver et valoriser ce patrimoine (berges de Seine, forêts, parcs, espaces agricoles), tout en améliorant le cadre de vie, la Communauté d'Agglomération agit au quotidien pour favoriser les modes de déplacements non motorisés, en particulier le vélo, et proposer un réseau complet de liaisons douces. Adapté au contexte et aux conditions de circulation, il comprend notamment des pistes et bandes cyclables ou encore des voies réservées aux deux roues non-motorisés (voie verte). Pour développer des solutions alternatives à l'usage de la voiture, et dans le cadre de ses compétences en matière de créations d'infrastructures et d'équipements, l'Agglomération s'est dotée d'un Schéma Directeur des Liaisons Douces dont l'objectif est d'atteindre plus de 130 kilomètres à l'horizon 2026.

En 2021, 83 kilomètres étaient déjà réalisés.

L'objectif du Schéma directeur des liaisons douces de Melun Val de Seine, qui s'inscrit pleinement dans le projet de territoire "Ambition 2030", est de déployer un réseau cyclable avec des itinéraires continus, sécurisés et permettant de relier chacune des 20 communes de l'agglomération au pôle d'équipement le plus proche.

Le Schéma Directeur des Liaisons Douces

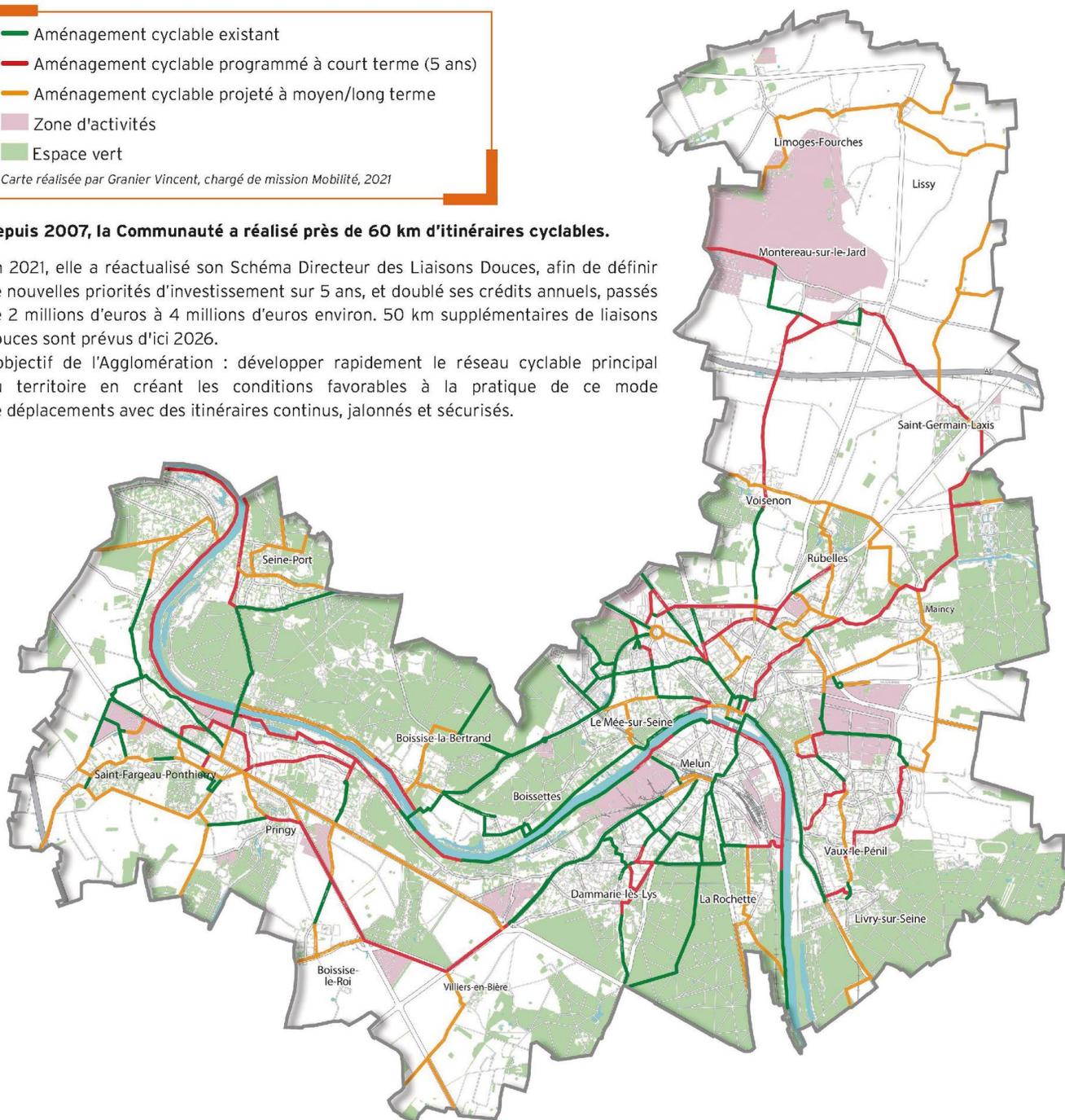
- Aménagement cyclable existant
- Aménagement cyclable programmé à court terme (5 ans)
- Aménagement cyclable projeté à moyen/long terme
- Zone d'activités
- Espace vert

Carte réalisée par Granier Vincent, chargé de mission Mobilité, 2021

Depuis 2007, la Communauté a réalisé près de 60 km d'itinéraires cyclables.

En 2021, elle a réactualisé son Schéma Directeur des Liaisons Douces, afin de définir de nouvelles priorités d'investissement sur 5 ans, et doublé ses crédits annuels, passés de 2 millions d'euros à 4 millions d'euros environ. 50 km supplémentaires de liaisons douces sont prévus d'ici 2026.

L'objectif de l'Agglomération : développer rapidement le réseau cyclable principal du territoire en créant les conditions favorables à la pratique de ce mode de déplacements avec des itinéraires continus, jalonnés et sécurisés.



Une compétence partagée avec les Communes

La Communauté d'Agglomération est compétente sur la base de son Schéma directeur des liaisons douces. Son intervention est complétée par les communes du territoire, qui disposent

de la compétence voirie pour assurer un maillage plus fin pour tous les déplacements à vélo. Cela nécessite une bonne articulation entre les projets communaux et intercommunaux.

➤ Plus vite et plus fort sur le linéaire cyclable

Au sein de l'Agglomération, plusieurs Directions sont chargées de mener à son terme le Schéma Directeur des Liaisons Douces, en particulier le service Mobilités de la Direction de l'Aménagement du Territoire et le service Patrimoine de la Direction du Patrimoine et de l'Environnement.

Depuis quelques mois, ces deux services travaillent en mode projet pour mettre en œuvre la politique cyclable de l'Agglomération, depuis la programmation des opérations jusqu'à la réalisation des travaux. Ainsi, cette Mission Vélo dispose-t-elle de ressources financières propres dédiées aux liaisons douces et d'un élu référent, Michel Robert, Conseiller communautaire délégué à la mobilité active et à l'intermodalité, accompagné des élus communautaires Franck Vernin, Séverine Felix-Boron et Sylvain Jonnet.



Le mot de l'élu

Michel Robert,

délégué à la mobilité active et à l'intermodalité

“ Les élus de la Mission Vélo souhaitent accélérer la réalisation des itinéraires et favoriser la mixité d'usage des aménagements (loisirs, tourisme, travail, école, courses) pour faciliter les déplacements du quotidien à vélo, dans le cadre d'une mobilité plus décarbonée figurant au projet de territoire de l'agglomération "Ambition 2030". ”



➤ Melun Val de Seine fête la mobilité

Créer des pistes cyclables est essentiel. Convaincre les usagers de les emprunter afin de diminuer son empreinte carbone l'est tout autant ! Ainsi, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, en septembre dernier, l'Agglo Melun Val de Seine avait décidé de mettre le vélo à l'honneur. Deux rendez-vous avaient été fixés à Melun (place Saint-Jean et place de l'Ermitage), ainsi que deux autres, à la gare du Mée-sur-Seine et à celle de Ponthierry-Pringy. L'idée ? Démontrer que l'usage du vélo pour le "premier" kilomètre (dans le sens du départ) ou du "dernier" kilomètre (dans le sens de l'arrivée) est plus souvent possible qu'on ne le pense. En effet, là où certains prennent leur véhicule pour se rendre à la gare, pourquoi pas ne pas utiliser le vélo ? C'est pourquoi le service Mobilités, avec l'aide de membres de l'association des Cyclonautes, notamment, mais aussi en lien avec la station Melivélo, a proposé des balades à vélo, des initiations à la conduite d'un vélo à assistance électrique et des informations sur le réseau cyclable de l'Agglo, avec la diffusion de la première édition de la carte du réseau cyclable de l'Agglo. Une initiative qui a séduit de nombreux habitants du territoire.

Les avantages du vélo au quotidien

En milieu urbain dense et pour un trajet inférieur à 5 kilomètres, l'usage du vélo est globalement plus rapide et pratique qu'emprunter sa voiture. Dans tous les cas, le coût d'utilisation du vélo est 10 fois moindre qu'un véhicule particulier. Faire du vélo, c'est aussi plus écolo dans le sens où ce déplacement se fait sans pollution, ni bruit. Enfin, pédaler est bon pour la santé : 30 minutes de vélo par jour augmentent l'endurance et réduisent stress et anxiété.



Une liaison douce pour relier Melun à Vaux-le-Vicomte



Les travaux pour la liaison douce reliant Melun à Maincy se poursuivent. Ce chantier est particulièrement emblématique, d'une part, parce qu'il reliera Melun au château de Vaux-le-Vicomte, d'autre part, parce qu'il intègre la pose de cinq franchissements de milieux naturels, autrement dit cinq passerelles : deux à Melun, deux à Maincy (l'une près du pont peint par Cézanne, l'autre vers l'ancienne station d'épuration) et une dernière à Saint-Germain-Laxis (à la limite de la commune de Maincy au niveau du Ru Bobée).



Les autres chantiers à venir

Outre la liaison Melun-Maincy, axe fort côté tourisme, la Communauté intervient sur des liaisons douces du quotidien. En particulier le long de l'axe Seine, côté rive gauche :

- Quai Voltaire en bord de Seine, à Dammarie-lès-Lys (sur le tracé de l'Eurovéloroute n°3) : après la continuité cyclable réalisée du côté bâti, il reste le côté fleuve à aménager ;
- Piste le long du chemin de Halage, à Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- Avenue du Général de Gaulle, à Vaux-le-Pénil, dans la continuité de la rue de la Mare des Champs depuis le collège la Mare aux Champs jusqu'à la Zone d'Activités ;
- Entre l'échangeur de Melun/Rubelles et l'avenue des 3 noyers à Rubelles ;
- Avenue Georges-Pompidou, à Melun.

Un soutien financier de l'Union Européenne via le dispositif REACT-EU (plan de relance européen)



Quatre projets bénéficient de fonds européens pour leur concrétisation, soit 5 295 mètres linéaires : la création d'une voie verte entre le château de Vaux-le-Vicomte et Montereau-sur-le-Jard, la réalisation d'une voie verte avenue Marcellin Berthelot à Dammarie-lès-Lys, l'aménagement d'une piste cyclable avenue de la Libération au Mée-sur-Seine et la réalisation d'une voie verte sur l'avenue de Fontainebleau (RD 607) à Saint-Fargeau-Ponthierry. Ces quatre liaisons contribuent à développer le réseau cyclable communautaire, en assurant notamment la continuité d'itinéraires existants, et pour certaines d'entre-elles, en facilitant l'accès à des sites naturels et touristiques (Château de Vaux-le-Vicomte, forêt domaniale de Fontainebleau). Le coût total est de 1,5 millions d'euros HT et le financement européen accordé est de 604 600 €.

Au-delà des aménagements programmés, de nombreuses études vont être effectuées courant 2023 : entre Saint-Fargeau-Ponthierry et Boissise-le-Roi, via la base de loisirs (eurovéloroute 3), le long de la Seine entre la piscine de Melun et La Rochette (eurovéloroute 3), entre Melun et Villaroche et Quai du Maréchal Foch, à Melun avec des études de trafic.

L'Eurovéloroute n°3 (EV3)

Également dénommée « Véloroute des pèlerins » ou « Scandibérique » dans sa partie française, c'est une véloroute faisant partie d'un programme d'aménagement de voie cyclable à l'échelle européenne. Longue de 5 300 km, elle relie Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), traversant ainsi la Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Belgique et la France. À Melun Val de Seine, elle débute à Saint-Fargeau-Ponthierry pour se terminer à La Rochette. Deux points précisément inscrits au programme des aménagements, en attendant les centres-villes urbains de Dammarie-lès-Lys et Melun.

Suivez le guide



Mainicy, petite cité de caractère

La commune de Mainicy, riche d'un patrimoine remarquable, est désormais labellisée "Petite Cité de Caractère". En effet, grâce au château de Vaux-le-Vicomte, Mainicy bénéficiait déjà de la protection des Ministères de la Culture et de l'Environnement sur la quasi-totalité de son territoire. Mais, outre ce chef-d'œuvre architectural et son parc, classés "Monuments Historiques", il ne faut pas oublier la Maison des Carmes, qui a abrité la manufacture royale des tapisseries de Mainicy, l'église Saint-Étienne, la vallée de l'Ancoeur, la ruelle du Ru et ses moulins, le lavoir, la carrière des temps perdus et le pont de Mainicy, rendu célèbre par le peintre Paul Cézanne.



©OTMVS

Visitez la Maison de la faïence à Rubelles

Venez découvrir la faïence de Rubelles grâce à son musée qui se veut un lieu de souvenir et de mémoire pour la commune. Cet espace a pour but de rappeler la place importante de Rubelles dans l'industrie faïencière française.

Nouveauté : à partir de janvier, la mairie de Rubelles en partenariat avec l'association Familles Rurales vous proposent un atelier pour créer votre propre faïence.

www.melunvaldeseine-tourisme.com

+ d'infos auprès de l'OTMVS au 01 64 52 64 52 contact@otmvs.com



À la découverte des 26 Couleurs, l'ancienne usine à papier-peint Leroy

Venez découvrir l'histoire de l'ancienne usine de papier-peint Isidore Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry, avec son ancienne centrale électrique et son emblématique machine à imprimer en 26 couleurs. Tous les premiers dimanches du mois (8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril...), de 15h à 16h30, assistez à une visite commentée du lieu, au carrefour du patrimoine industriel et des arts décoratifs, aujourd'hui transformé en un espace culturel multidisciplinaire.

Les 26 Couleurs, rue Pasteur à Saint-Fargeau-Ponthierry, tél. : 01 64 81 26 66.

Plein tarif : à partir de 5,25 € / Tarif réduit (- 7 ans, groupe adultes) : à partir de 3,15 €.



Découvrez-en + sur
www.melunvaldeseine-tourisme.com

Pauline Ranvier, le fleuret en art majeur !



©FFE Auguste Bizzi

BIO-EXPRESS EN TROIS DATES

2019

Pauline Ranvier est vice-championne du monde de fleuret

2021

Pauline Ranvier est vice-championne olympique par équipe aux JO de Tokyo

2022

Pauline Ranvier est médaillée de bronze par équipe aux championnats du monde de fleuret

Licenciée au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, Pauline Ranvier, 28 ans, pratique le fleuret, discipline dont elle est actuellement médaillée de bronze par équipe aux championnats du monde 2022 au Caire. Une victoire pour laquelle elle a récemment été honorée par la Ville de Melun et l'Agglomération Melun Val de Seine.

À quel âge avez-vous commencé l'escrime ?

Pauline Ranvier : J'ai commencé l'escrime à 9 ans. Étant fan de Zorro, c'est à l'école que j'ai pu bénéficier d'un atelier "escrime" et découvrir ce sport, dont je suis tombée amoureuse. Je suis licenciée au CEMVS depuis 2013.

Nous vous avons laissée en 2021, juste avant les JO de Tokyo et les championnats du monde de 2022... dont vous êtes revenue avec le plein de médailles ! Quelles sont vos prochaines échéances sportives ?

Pauline Ranvier : Tout d'abord les huit épreuves de coupe du monde afin de pouvoir être sélectionnée

aux Championnats d'Europe et du Monde, en juin et juillet prochains, et y ramener des médailles. Commence aussi la qualification olympique par équipe, à partir d'avril, où il sera important de performer.

Comment vous y préparez-vous physiquement et mentalement ?

Pauline Ranvier : Je m'entraîne deux fois par jour, que ce soit physiquement, mentalement ou avec des séances d'escrime, accompagnée de mon coach, préparateur physique, et de ma préparatrice mentale. Je ne pratique pas d'autre sport, à l'exception d'un peu de spikeball... J'aime tous les sports et, dès que je peux, j'aime jouer au tennis paddle !

Venons-en aux JO de 2024 : la Ville de Melun est officiellement Centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour l'escrime, est-ce là que vous allez vous entraîner ?

Pauline Ranvier : Je ne vais pas m'entraîner à Melun, en dehors de quelques leçons avec mon entraîneur de club, car c'est à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) que je m'entraîne tous les jours et jusqu'aux Jeux.

Toujours au sujet des JO de 2024 : cela met-il une pression supplémentaire de combattre en France, devant son public ?

Pauline Ranvier : Evidemment, ce n'est pas une compétition comme

“ Il faudra transformer la pression en positif, se faire pousser par son public pour performer ”

une autre puisque c'est un événement unique dans une vie de faire les Jeux à domicile ! La pression sera sûrement là mais il faudra la transformer en positif, se faire pousser par son public pour performer et avoir à cœur de représenter son pays.



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine et de ses habitants.

Vous aussi, partagez vos meilleurs moments sur @agglo melunvaldeSeine





Ville de Saint Fargeau Ponthierry



La fête de la Mobilité est à la gare de Ponthierry aujourd'hui, jusqu'à 18h ! Stand d'information et distribution du nouveau plan du réseau cyclable du territoire sont à votre disposition 😊 Qu'on se le dise ... n'hésitez pas ! 😊



22 septembre

👍 24
💬 10
➡️ 4



arthur_chanat



[Inauguration de la liaison douce entre Cesson et Seine-Port 🇫🇷🇵🇷]

Aujourd'hui nous avons inauguré la liaison douce tant attendue entre Cesson et Seine-Port. Un projet de longue date qui a enfin vu le jour. Bravo encore à l'ensemble des partenaires réalisateurs.



Novembre

👍 57
💬 4
➡️ 2



Gasmi Nejib

Directeur Etablissement Medico-social



Association Addictions France en Seine et Marne
Milieu festif
Réductions des risques
Mois sans tabac.
@Prefecture de Seine et Marne
MILDECA - mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
Département de Seine-et-Marne
CPAM de Seine-et-Marne (Assurance Maladie)
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Emmanuel Vilar
Stéphanie ROSA CARDOSO



Novembre

👍 67
💬 6
➡️



Jérémie ALMOSNI

Directeur régional ADEME Ile-de-France chez ADEME



Journée **TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE** avec une délégation Francilienne d'Elus.es et Techniciens.nes pour partager des expériences, identifier les moyens nécessaires à cette transformation, les actions à mener pour mobiliser citoyen et entreprises ! Merci pour ces échanges précieux pour ADEME #IDF

👏 aux Collectivités Labélisées 2 et 3 étoiles du label Territoires Engagés : Plaine Commune GPSO Energie - Agence Locale de l'Energie et du Climat Communauté Paris-Saclay

Et merci à Roissy Pays de France Agglomération Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour leurs présences !

et merci à la dream #TeamADEME des animateurs territoriaux : Valérie JOUVIN Pauline Le Fur Catherine Chou Camille Batteux NATHALIE HEBRARD Thibaut Faucon Laurent Caillierez Jean-Yves MARIE-ROSE Jean Marie CHAUMEL pour leurs accompagnements au plus près des territoires !



22 Juillet

👍 52
💬
➡️

Suivez-nous



Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

La majorité communautaire salue l'action de tous les élus, services et partenaires lors des 2^{èmes} Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes qui se sont tenues le 25 novembre dernier à l'EOGN.

Près d'une femme sur trois, dans le monde, a subi ou subira des mauvais traitements au cours de sa vie. En France, l'ampleur et la gravité des violences faites aux femmes sont particulièrement préoccupantes. En 2021, 143 morts violentes au sein du couple ont été recensées par les services de police et unités de gend-

armerie, contre 125 l'année précédente. Et avec plus de 2000 plaintes déposées chaque année, le département de Seine-et-Marne se situe aujourd'hui au 10^e rang national.

Les violences faites aux femmes sont multiples (harcèlement moral, coups et blessures, féminicides) et elles ne sont pas sans conséquences sur les enfants, les proches et l'entourage.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération en a fait une préoccupation majeure en dédiant une partie de son Contrat Local de Santé au sujet et en

prenant l'initiative, pour la seconde fois, d'organiser ces Assises.

En partenariat avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les forces de l'ordre et les associations du territoire, l'agglomération a, notamment, édité un guide des ressources à destination des professionnels dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Il est désormais urgent d'informer et d'agir.

Louis Vogel et les 42 membres du groupe

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

Pour une régie publique communautaire des transports.

Le transport est au cœur des préoccupations des franciliens. A l'heure où l'urgence climatique nous presse de réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre, où une inflation record de 6 % pèse sur les ménages, la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse décide la hausse du passe Navigo de 75,20€ à 84,10€. C'est une décision injuste qui pénalisera d'abord toutes celles et ceux qui dépendent des transports en commun pour aller travailler. C'est une décision d'autant moins compréhensible que le service public des transports en commun franciliens s'est beaucoup dégradé. Pannes, casses, manque de personnel conduisent tous les jours à des retards, annulations, diminution de la

fréquence des trains et des RER et des millions d'entre nous voyagent dans des conditions déplorables.

La communauté d'agglomération via sa compétence transport peut agir en réclamant de la Région Île-de-France que ses investissements servent l'intérêt général. Elle peut conditionner le renouvellement de son partenariat avec IDF mobilité à la création d'une régie publique communautaire des transports en commun qui, au moins à Melun-Val de Seine, mette à l'abri salariées et usager-es des conséquences de l'ouverture à la concurrence, nous garantissons de pouvoir mener une politique de développement de l'offre, d'accessibilité du prix et d'amélioration de nos conditions de transport : augmenter la fréquence

de desserte des bus aux heures de pointe, le nombre de correspondances et d'arrêts, développer des pistes cyclables sécurisées reliant toutes les gares de notre agglomération. La communauté d'agglomération pourrait aussi renoncer au projet de Pôle gare qui n'améliorera en rien nos conditions de transport et coûtera 160 millions d'Euros d'argent public quand 10 % de cette somme suffirait à rendre la gare enfin accessible. Melun-Val de Seine pourrait devenir un territoire exemplaire en matière d'écologie et de justice sociale.

**Bénédicte Monville,
Présidente du groupe PUCES
Vincent Benoist, Julien Guérin et Arnaud
Saint-Martin.
Conseillers communautaires**

Groupe «Melun Val de Seine Rassemblée»

Une nouvelle année commence, et notre territoire fera face à de nombreux défis. Nous entamons cette année 2023 dans un contexte que vous connaissez tous. Hausse des coûts de l'énergie et inflation galopante accompagnent ce mois de janvier.

C'est dans ce climat d'incertitude budgétaire que l'agglomération Melun Val de Seine doit préparer l'année à venir.

Aussi, lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire, le groupe CAMVS Rassemblée a souhaité rappeler ce contexte et alerter sur la situation économique préoccupante que nous allons affronter. Notre agglomération porte un projet de territoire, « Ambition 2030 », cadre de l'action de nos territoires pour les années à venir. Bien que nous soutenions cette volonté de se projeter dans l'avenir, nous

avons appelé à la prudence que le contexte économique nous oblige à adopter. Notre ambition pour notre territoire doit rester intacte, mais elle ne doit pas rester figée sans prendre en compte l'explosion des coûts que nous connaissons. Dès à présent, nous devons collectivement réfléchir aux moyens de réduire nos dépenses afin de prévoir d'éventuelles crises.

Dans ce but, nous soutenons tous les dispositifs visant à protéger la stabilité financière de notre agglomération et ainsi préserver l'épargne des administrés.

Outre la question budgétaire, l'année 2023 est aussi propice à la poursuite des projets d'avenir pour notre agglomération. La question centrale des mobilités doit être abordée à l'entame de cette nouvelle année. Le pôle d'échange multimodal changera

durablement notre manière de nous déplacer sur le territoire, avec notamment une réflexion sur la circulation au sud de la gare et la désaturation de l'Avenue Thiers seront des enjeux majeurs.

Le groupe CAMVS Rassemblée est pleinement engagé dans la transformation de notre territoire, au service de tous ses habitants. Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Nous profitons de cette tribune pour vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beaulnes-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Groupe «Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine»

Une régie d'eau pour l'agglomération !

Lors du conseil communautaire du 19/12/2022, l'équipe majoritaire de l'agglomération a fait approuver une délégation de service public pour la production et la distribution de l'eau potable à une société privée.

Comme nous l'avions déjà demandé lors du mandat précédent, nous avons proposé une alternative : une gestion directe de l'eau par la CAMVS.

En effet, deux éléments principaux fondent notre positionnement : un prix de l'eau réduit pour les habitants et la maîtrise du service ainsi que la préservation des ressources en eau potable.

Les études menées sur le prix de vente de l'eau potable (IFEN-Institut français de

l'environnement - et SCEES-Service central des enquêtes et des études statistiques) montrent que les services **délégués au privé affichent des prix supérieurs de 27 % pour la distribution d'eau et de 20,5 % pour l'assainissement.**

Ainsi, **à Melun**, qui a délégué le service public au secteur privé (Véolia), **le prix du m³ d'eau est de 2,67 €,** alors qu'il est de **1,90 € à Nice, soit 38,84 % moins cher** car cette agglomération a décidé de **passer en régie directe.**

Dans un temps où l'inflation est de 6,2 % en 2022 et serait de 6,3 % en 2023, **maitriser les prix de vente de l'eau est une impérieuse nécessité pour les habitants de notre agglomération.**

Alors, dans l'intérêt des habitants, qu'attendent le président Vogel et ses vice-présidents (maires de nos communes) pour lancer une étude sur le passage en régie d'eau ?

Pour 2023, souhaitons que nous soyons entendus !

Très belle année à tous les habitants de l'agglomération

Nathalie Dauvergne Jovin, Céline Gillier, Robert Samyn

« Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine »

 **Groupe Rassemblés pour l'Agglomération Melun Val de Seine**

Non-inscrit

Vers un surendettement comme à Melun ?

A force d'utiliser les réserves financières de l'agglomération pour renflouer les caisses de Melun sous couvert de mutualisation (la dernière en date est la mutualisation du Directeur Général des Services dont le coût annuel est à lui seul de 189 000€), les comptes de l'agglomération vont passer dans le rouge en 2023.

Un endettement supplémentaire de 16 Millions d'euros est envisagé pour 2023,

rappelons que l'endettement du budget principal est actuellement de 25 millions d'euros.

Tout ça pour quoi ?

Notamment pour financer le pharaonique bâtiment tertiaire à la gare de Melun, dont l'utilité économique de rajouter 12 000 m² de bureaux ou hôtel reste à démontrer.

Pendant ce temps, les réseaux d'eau potable continuent de fuir et le SMITOM

veut encore faire des économies en réduisant le nombre de collectes d'ordures. Votre taxe foncière va aussi augmenter avec l'instauration de la taxe GEMAPI et l'ajustement au niveau de l'inflation, soit entre +6 et +8 % en 2023.

Voilà ce qu'est la politique de Messieurs Vogel, Mebarek et Vernin.

Michaël Guion, Conseiller municipal et communautaire

L'Orchestre

MELUN VAL DE SEINE

DIRECTION : JEAN-MICHEL DESPIN

1^{er} concerto pour violon

Max Bruch

Soliste : Guillaume Barli

Dimanche 12 Mars

Les 26 Couleurs - 11h

Saint-fargeau-Ponthierry

Rens. : culturetvous.fr

Licences : L-R-21-11954 et L-R-21-14800

fnac

seine
& marn
LE DÉPARTEMENT

Saint-Fargeau
Ponthierry

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN
VAL DE SEINE